

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : BELLONCLE, Guy

Titre : « Le développement des collectivités rurales par la formation d'animateurs, essai sur les méthodes de l'institut IRAM », *Revue Archives Internationales de Sociologie de la Coopération*, n°10, pp. 61-102

Editeur : Bureau d'Etudes Coopératives et Communautaires, Paris

Date : 1961

LE DÉVELOPPEMENT
DES COLLECTIVITÉS RURALES
PAR LA FORMATION D'ANIMATEURS
ESSAI SUR LES MÉTHODES
DE L'INSTITUT IRAM

« Tout ce que l'on veut retirer à la contrainte doit être demandé à l'information et à l'éducation au sens large du mot ».

Gabriel ARDANT. *Le Monde en friche.*

INTRODUCTION

Les recherches récentes appliquées aux problèmes des pays sous-développés ont mis l'accent sur ce qu'on appelle désormais couramment « le cercle vicieux du sous-développement ». R. DUMONT traitant des problèmes agricoles du Maroc le définit ainsi : « Le taux d'investissement monétaire public (impôt) ou privé (épargne) ne peut guère être accru avant une augmentation très sensible de la production ce qui justement exige des investissements. » (1).

Ainsi, l'un des problèmes les plus importants des pays qui veulent se développer doit être la recherche de moyens de « décollage » différents de ceux que lui propose le schéma classique. « Le premier objectif à rechercher, écrit encore DUMONT, est l'incorporation d'une fraction progressive et croissante de travail actuellement perdu car

(1) « Quelques problèmes agricoles du Maroc indépendant ». *Economie Rurale* — Janv. 58, p. 33.

non réalisé. » (2). C'est là la définition d'une notion qui a désormais acquis droit de cité dans la littérature économique consacrée au développement : celle d'*investissement travail*. Restait à l'introduire dans les faits, c'est-à-dire à rechercher les moyens de mettre au travail de façon rigoureuse et méthodique les populations des pays qui commencent leur développement. C'est à cette recherche que l'Institut I.R.A.M. s'est consacré depuis maintenant *quatre ans*, essentiellement dans deux pays d'Afrique : le Maroc et le Sénégal. Expérience brève sans doute mais qui a déjà semblé suffisamment probante à d'autres Etats Africains pour qu'ils fassent appel à leur tour au même organisme (3).

De même sur le plan de la recherche appliquée, elle nous apparaît déjà suffisamment riche pour qu'il soit utile d'en tenter une présentation synthétique.

(2) *Ibid.*, p. 33.

(3) L'I. R. A. M. doit commencer son travail incessamment au Niger et à Madagascar et a dû refuser d'autres demandes faute de personnel formé.

L'I. R. A. M., Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement est une Association internationale privée dont le siège est à Genève et le Secrétariat Général à Paris, 34, rue des Bourdonnais.

LE DEVELOPPEMENT RURAL DES PAYS SOUS-DEVELOPPES CLEF DE LEUR PROGRES ECONOMIQUE GLOBAL

En posant dès notre introduction le problème de la recherche de nouveaux « schémas de développement » adaptés aux pays du Tiers-Monde, nous avons voulu situer d'emblée l'I.R.A.M. à sa vraie place. « *L'Institut I.R.A.M. lit-on dans la brochure de présentation éditée par son Secrétariat Général est un organisme d'intervention spécialisé dans la mise au travail des populations des secteurs économiques défavorisés.* »

On voit donc que le but recherché est bien *immédiatement* économique. L'I.R.A.M. se distinguant ainsi des efforts spécifiquement éducatifs tels que l'alphabétisation et l'éducation de base. Il faut peut-être même dire plus : ce qui est remis en question par l'action de l'I.R.A.M. c'est l'idée qu'un progrès de l'éducation générale entraîne par voie de conséquence un progrès économique et technique. L'I.R.A.M. au contraire pense que l'éducation doit être d'abord une « éducation aux tâches du développement » faisant saisir immédiatement aux paysans les liens existant entre leur progrès personnel et l'amélioration de leur niveau de vie. « *L'objectif de l'I.R.A.M., écrit Y. GOUSSAULT, son secrétaire général, c'est la participation humaine au développement et non pas seulement l'éveil des populations, le deuxième aspect n'ayant qu'un rôle préparatoire par rapport au premier.* » (4).

Cette définition nous entraîne donc logiquement à traiter, ne serait-ce que brièvement, des problèmes généraux du développement agricole en pays sous-développé avant de décrire les méthodes mises au point par l'I.R.A.M.

(4) « La participation des collectivités rurales au développement ». *Tiers-Monde* Janv.-Mars 1961. p. 28.

Le développement par l'industrie ou par l'agriculture ?

Un débat parfois assez vif, se trouve depuis quelques années au centre des recherches sur les pays du Tiers Monde : progressivement ce que l'on a appelé « le dogme soviétique du développement par l'industrie lourde » a été battu en brèche par les tenants du « développement par l'agriculture » sans pouvoir traiter longuement de ce problème il nous semble pourtant indispensable d'en dire quelques mots ne serait-ce que pour justifier que l'I.R.A.M. fasse porter ses efforts en vue du développement sur la formation paysanne et non sur la formation ouvrière.

La différence entre les deux thèses porte d'ailleurs plus sur les étapes à suivre que sur les objectifs à atteindre. Tous les économistes s'entendent pour dire qu'il n'y a désormais de véritable développement économique que fondé sur l'industrie. Mais alors que les premiers sont partisans d'une industrialisation lourde immédiate, les seconds soutiennent que celle-ci ne pourra se faire que lorsque le développement de l'agriculture sera suffisant pour permettre de consacrer à l'industrie des investissements importants. D'autre part, s'il est vrai que le manque de capitaux est le principal handicap des pays en voie de développement, il apparaît que, dans une première phase, des améliorations importantes permettant une élévation rapide de la production et nécessitant peu d'investissements monétaires peuvent être obtenues dès aujourd'hui dans l'agriculture, ceci en raison même de son piètre niveau technique. C'est ainsi que R. DUMONT, dans son dernier livre, met les pays africains en garde contre le danger qu'il y aurait à « sauter l'étape de l'énergie animale » et à passer sans transition du portage humain au tracteur. « Un âne bien nourri, affirme-t-il, ferait le travail de 4 hommes. Il coûte 6.000 frs, capital qui peut donc être amorti en une ou deux semaines. » Et DUMONT de poser la question : « Quel équipement industriel arrive à ce taux ? » (5).

(5) *Terres vivantes*, pp. 322, 323.

Dans un article récent (*le Monde Diplomatique*, Août 1961), R. DUMONT prenant position sur ce problème montre qu'un très rapide progrès agricole est la condition même du développement industriel. R. DUMONT invoque à ce propos deux raisons : 1) Seul un progrès agricole rapide peut fournir aux populations le pouvoir d'achat indispensable à la création d'un marché intérieur ; 2) Ce même progrès agricole permettrait en outre de remédier aux carences alimentaires actuelles qu'une industrialisation trop rapide ne ferait qu'aggraver.

À ces deux raisons ajoutons-en une troisième, souvent donnée par DUMONT lui-même dans d'autres écrits. C'est grâce à leurs exportations agricoles que les pays en voie de développement pourront se procurer les biens d'équipement qui leur sont indispensables.

Pour un exposé plus détaillé sur cette question on peut lire ISAAC GUELFAT : « Théories économiques et pays en voie de développement », collection *Tiers-Monde*.

Pour lui le doute n'est pas permis dans cette première phase, que l'on pourrait appeler après Rostow, celle du « décollage » : *Au double point de vue du coût et de l'efficacité* c'est à « la mobilisation locale des hommes et des moyens disponibles dans le cadre des problèmes locaux et dans la perspective d'objectifs locaux » (6) qu'il faut procéder. On ne saurait donner meilleure définition de « l'animation rurale » telle que la comprend et la pratique l'I.R.A.M. Ce n'est que dans une deuxième phase et grâce aux capitaux ainsi dégagés (les exportations agricoles permettant des importations de biens d'équipement) que l'on pourra créer les industries, en particulier celles qui permettront de mécaniser l'Agriculture. Notons encore que l'histoire du développement économique de l'Europe semble apporter une confirmation importante à cette thèse puisque comme l'a souligné MARC BLOCH (7) la révolution industrielle du XIX^e siècle y fut précédée par « la révolution agricole » du XVIII^e siècle (moins spectaculaire mais aussi importante par ses conséquences) qui permit de nourrir tant bien que mal les ouvriers des villes. Et ne pourrait-on en trouver la contre épreuve dans les difficultés actuelles que connaissent les démocraties populaires à forte densité agricole ? (8).

Ajoutons un dernier argument en faveur de ce schéma, d'ordre humain cette fois. Il nous semble avoir l'avantage considérable d'observer une progression dans la conversion des mentalités traditionnelles en mentalités techniques : par transitions successives le paysan africain passera de la houe à l'utilisation du petit outillage agricole ce qui nécessitera la généralisation de l'énergie animale. Mais cette dernière n'est possible que si les bêtes sont bien nourries, ce qui suppose que le paysan accepte de passer à la culture fourragère, celle-ci entraînant à son tour la nécessité de l'assolement, etc... Ainsi c'est peu à peu toute une vision statique des choses qui s'effrite, laissant place au calcul, à la prévision, bref à une vision progressive de l'activité économique. Cette progression permettrait peut-être d'éviter ou du moins de limiter « ces destructions massives d'hommes et d'avenirs humains » (9) que risquerait de provoquer une industrialisation trop rapide.

(6) *Op cit.* p. 199.

(7) *Caractères originaux de l'Histoire rurale française*.

(8) Cf. F. PERROUX, *La coexistence pacifique*, p. 239-260, notamment p. 257. « Chaque Etat socialiste entend procéder à une industrialisation accélérée en misant sur l'industrie lourde. Pour que les pressions inflationnistes découlant du développement unilatéral des biens d'investissement soient compensées il faudrait un accroissement des biens de consommation et d'usage disponibles. Cela suppose un puissant accroissement de la productivité dans l'agriculture... » (souligné par nous).

(9) F. PERROUX, *Cahiers de l'I. S. E. A.*, Série F, n° 12, p. 41.

« L'Anonymat » du Monde Rural.

Pour l'instant nous n'en sommes pas encore là et c'est aux populations paysannes traditionnelles que doit s'adresser le technicien. Tous ceux qui ont approché ces populations ont été unanimes à souligner la difficulté d'une prise sur elles. Passant en revue dans une conférence les expériences des démocraties populaires et tout particulièrement l'expérience yougoslave, YVES GOUSSAULT voyait dans le repliement du monde paysan sur lui-même, dans son « anonymat désespérant » l'obstacle fondamental au développement harmonisé des pays à forte densité rurale. Les dirigeants yougoslaves l'ont compris eux aussi qui, depuis 1957, font une auto-critique pertinente. EDOUARD KARDELJ vice-président du Conseil Exécutif Fédéral ne craint pas d'écrire « Nous avons vu que ni des investissements fort élevés, ni une grande quantité de moyens techniques modernes, ni d'excellents spécialistes, ni des services techniques extrêmement bien organisés, n'ont permis d'augmenter substantiellement le niveau de la production paysanne privée... Il est certain que dans un système centralisé de direction administrative de la production, les initiatives les plus positives prises d'en haut... se heurtent à l'inébranlable résistance inconsciente et consciente, du travailleur non intéressé. » (10).

C'est à cette même résistance que se heurte l'Office National des Irrigations (O.N.I.) au Maroc. Des travaux d'infrastructure considérables y ont été faits depuis une trentaine d'années dotant le Maroc d'un potentiel économique que lui envient bien des pays sous-développés, mais faute d'une *préparation des hommes* ces investissements sont restés jusqu'ici à peu près improductifs. Voici par exemple ce qu'écrivait R. LENOIR au sujet du périmètre irrigué par le barrage d'Imfout sur l'Oum er Rbia : « A l'heure actuelle... 10.000 ha sont équipés : le remembrement a été opéré, le cadastre refait, les canaux secondaires sont terminés, l'eau arrive aux champs. Avant l'irrigation la terre plantée en céréales rapportait environ 40.000 frs l'ha, aujourd'hui il serait possible de cultiver des plantes fourragères, du tabac, des primeurs, le coton, sur des champs d'expérimentation a donné... une fibre « longue soie » de qualité remarquable ; c'est dire que le revenu à l'ha devrait passer à 150.000, 200.000 et parfois 300.000 frs. Or depuis deux ans, à l'exception de quelques luzernières, le fellah fait toujours de l'orge et du blé. La perte totale pour le revenu national

(10) EDOUARD KARDELJ. *Les problèmes de la politique socialiste dans les campagnes*. La Nef de Paris. 1960. p. 102 (souligné par nous).

dépasse le milliard de francs, la rentabilité des énormes investissements entrepris est nulle » (11).

Ce qu'il aurait fallu faire ? RENÉ LENOIR le développe ensuite : convaincre les fellahs de s'associer pour l'emploi des machines, la construction de séchoirs à tabac, la commercialisation des produits et leur enseigner la pratique de l'assolement. Certes les dirigeants marocains pourraient arguer en leur défense de la pénurie de cadres dont souffre le pays. Mais on pourrait aussi retourner cet argument et montrer que plus rares sont les cadres agronomiques et plus urgente se fait la nécessité d'un éveil des populations paysannes.

L'exemple du Tadla.

Un autre exemple que nous avons pu observer nous-même lors de notre séjour auprès de l'I.R.A.M. au Maroc, viendra d'ailleurs confirmer que des investissements même considérables sont loin de suffire à engager une région sur la voie du progrès. Le stage auquel nous assistions s'adressait à des fellahs du périmètre irrigué du Tadla (Province de Béni Mellal au pied du Moyen Atlas). Des locaux où il se déroulait (les bâtiments mêmes qui avaient servi à l'hébergement des ouvriers lors de la construction du barrage, aujourd'hui inoccupés) on pouvait voir à nos pieds cette plaine de 35.000 ha, verte sous le soleil de février, vaste demi-cercle que délimitent deux rubans brillants : les canaux d'irrigation. Au voyageur qui vient de Casablanca et qui a traversé les déserts de pierre de la région d'Oued Zem, la région semble une opulente oasis. La réalité pourtant est autre. Huit jours de vie commune (12) avec 30 fellahs recrutés sur un secteur de cette plaine allaient nous en convaincre.

Dans le secteur d'origine de ces 30 fellahs (surface de 750 ha) l'irrigation, contrairement au reste de la zone se fait par aspersion. Incontestable progrès dirait sans doute le technicien : « A bien réfléchir, écrit DUMONT, nos méthodes actuelles d'arrosage par gravité qui décapent le sol le plus fertile lors du nivellement, apparaîtront un jour barbares » (13).

C'est loin à l'heure actuelle d'être l'opinion des paysans et le stage ne sera qu'une longue récrimination contre les méfaits de ce type d'irrigation. Mais relatons l'expérience depuis le début. Le système

(11) R. LENOIR. *L'économie marocaine à l'épreuve de l'indépendance*. Cahiers de l'ISEA Série F, n° 12.

(12) Il s'agissait de la deuxième partie d'un stage portant plus spécialement sur les problèmes techniques posés par l'irrigation par aspersion propre à la zone.

(13) *Rapport à l'Office National des Irrigations* établi par R. DUMONT en janvier 1961 et que nous remercions d'avoir bien voulu nous le communiquer.

est installé depuis 3 ans. L'investissement effectué par ha a été évalué entre 150.000 et 200.000 frs. Dès lors la réaction des techniciens a été simple : pour récupérer cet énorme capital il faut que le paysan abandonne ses cultures et ses pacages traditionnels pour adopter des cultures intensives d'un plus grand rapport. Le raisonnement certes est logique, mais la méthode employée l'est moins. On a voulu contraindre le paysan, qui hier encore était pasteur, à adopter un assolement fort complexe : une sole de coton, une de blé, une de luzerne, une de maraîchage. Les résultats dont feront état les fellahs au cours du stage sont catastrophiques. Le coton a donné des rendements de 2 à 3 qx (de mauvaise qualité) à l'ha (alors qu'un minimum de 12 qx à l'ha serait nécessaire pour être rentable) ; le blé, trop irrigué, a donné des rendements inférieurs à ceux obtenus en terre sèche ; la luzerne a été livrée en pâture aux troupeaux ; quant au maraîchage, sur les 30 paysans 28 l'avaient abandonné au profit du blé.

Pourquoi ces rendements dérisoires ? D'abord sans doute en raison d'un certain nombre d'erreurs techniques. Le système d'irrigation par aspersion était loin d'être au point. De larges espaces restaient sans eau faute d'une pression suffisante. (Au cours d'une visite sur le terrain pour assister à une démonstration, certains fellahs sont immédiatement allés se coucher aux endroits que l'eau n'atteignait pas. L'un d'eux a eu à cette occasion ce commentaire : « devant la réalité les mensonges ne tiennent plus »). L'irrigation du coton a été faite parfois en pleine chaleur et les gouttes d'eau formant loupe ont brûlé les fleurs. Enfin, il semble que les tours d'eau ne soient pas suffisamment fréquents. Mais à ces erreurs techniques qu'il faut mettre sur le compte d'une certaine carence en techniciens, vient s'ajouter surtout l'absence totale de formation des fellahs eux-mêmes, ignorant les techniques d'irrigation et de démaillage du coton, irriguant le blé trop souvent, enfin ne connaissant pas l'utilisation du fumier ce qui conduit à un délavage des sols extrêmement grave.

Les erreurs ne s'arrêtent, hélas, pas là. Pour pouvoir respecter cet assolement, les paysans ont été contraints d'acheter des semences sélectionnées, de faire labourer leur terre au tracteur (au prix de 12.000 frs par ha), quelquefois de la faire défricher (à 36.000 frs par ha). Pendant les deux premières années, rien ne leur a été demandé, ce qui a évidemment conduit les paysans à penser que c'était un cadeau du gouvernement. La troisième année la note est arrivée. La mauvaise surprise s'est même trouvée aggravée du fait que la dite note était présentée sur fiche mécanographique à des paysans dont 80 % sont analphabètes. Leur endettement a été chiffré à 750 millions pour toute la zone. On comprend aisément la « révolte » des paysans

contre toutes ces innovations qui les ont plongés (pour l'instant) dans une situation plus difficile que précédemment c'est-à-dire lorsqu'ils se bornaient à pousser leurs troupeaux sur de vastes étendues incultes. Ils se sentent totalement submergés par toutes ces initiatives dont ils ne saisissent pas le sens. Certes un effort de formation est entrepris désormais. Mais la situation est détériorée à un point tel que la tâche du chef de secteur de l'I.R.A.M. est devenue périlleuse. Le stage avait pour but de trouver des éléments de solution en faisant se rencontrer les paysans, les techniciens et les autorités. mais entre ces trois groupes le délégué de l'I.R.A.M. servait de tampon... ou de cible. Tour à tour il est suspect à tous car, cherchant à s'élever au-dessus des passions pour dégager chaque fois l'essentiel, il semble tour à tour prendre parti pour les uns ou pour les autres. Tantôt contre le technicien trop vite tenté d'accuser la paresse des fellahs, il défendra ces derniers. Une autre fois au contraire il devra défendre une option technique précise auprès des paysans ou tempérer l'ardeur des plus excités qui veulent « casser tout ».

L'exemple des Doukkala.

La situation du chef de secteur de l'I.R.A.M. ne sera pas plus favorable dans le secteur irrigué des Doukkala. Ici aussi des erreurs techniques répétées et la totale impréparation des paysans ont conduit à des échecs graves. Le coton non expérimenté et imposé du jour au lendemain a donné des rendements insignifiants et des qualités médiocres. Les orangers distribués à racines nues et séjournant à l'air libre pendant 2 jours ont connu 90 % d'échecs. Quant aux paysans ignorant tout des techniques d'irrigation, ils ont abusé de ce « don du ciel » qu'ils avaient soudain à portée de leur main en abondance. Alors que les colons irriguaient une fois tous les deux ans avec un apport de fumure organique important, ils ont fait deux cultures irriguées annuelles sans apport de fumier, délavant ainsi les sols. Paradoxe : certaines terres irriguées se vendent désormais moins cher que des terres en sec !

Et voici la conclusion du rapport de l'I.R.A.M. : « On se trouve devant une population dont les attitudes psychologiques traditionnelles au lieu de s'ouvrir à des comportements nouveaux déterminés par l'apport technique se sont refermées et nouées sur elles-mêmes. Seule une profonde transformation, créant un climat totalement nouveau pourra dénouer les comportements d'une population dont certains membres en sont venus à placer leur argent dans l'achat de

terres en sec, dont beaucoup continuent à brûler leur fumier et à laisser éparses et piétinées leurs ressources fourragères » (14).

Le choix de ces exemples privilégiés, puisqu'il s'agit chaque fois de secteurs irrigués, montre assez combien le progrès agricole dans les pays en voie de développement est loin de dépendre des seuls facteurs techniques. L'irrigation ici, le tracteur ailleurs ou bien encore les engrais, ne sont qu'un des éléments du succès. D'autres facteurs sont tout aussi importants au premier desquels il faut mettre la formation (15) et l'adhésion des populations paysannes. C'est pour répondre à ces deux conditions que l'I.R.A.M. a expérimenté une méthode : la sélection au sein des collectivités rurales des plus ouverts des paysans pour en faire les animateurs du progrès futur.

(14) *Problèmes éducatifs et humains dans le périmètre irrigué des Doukkala*. Sept. 1960, p. 14.

(15) « L'irrigation, écrit DUMONT, n'est économiquement efficace que si elle est exploitée par de bons agriculteurs, assez au courant des techniques les plus modernes donc bien encadrés et dotés de moyens suffisants. Il serait permis de situer l'apport artificiel d'eau comme le dernier acte de la modernisation agricole, auquel ne peuvent accéder avec des chances suffisantes de réussite que ceux qui cultivent déjà très bien... Ceci incite à pousser plus encore la formation et l'encadrement des futurs irrigateurs, dès avant l'arrivée de l'eau, pour améliorer leur niveau en culture sèche ». *Rapport à l'O. N. I.* p. 57.

II

LA FORMATION DES ANIMATEURS RURAUX

Mettons nous dans la situation du responsable de l'I.R.A.M. prenant contact pour la première fois avec le secteur dont il aura la charge. Il se trouve immédiatement devant deux problèmes : le recrutement des premiers stagiaires et l'élaboration du contenu même du stage. Pour mener à bien cette tâche il a tout d'abord besoin d'une solide connaissance du secteur dans lequel il va travailler. Cela suppose qu'il ait déjà lu les ouvrages ou articles qui lui sont consacrés. Cette recherche théorique absolument indispensable chaque fois qu'elle est possible lui sera d'ailleurs facilitée par le service de documentation de l'I.R.A.M. Mais si assez souvent on peut disposer de renseignements d'ordre économique, grâce notamment aux rapports des services techniques, il est déjà beaucoup plus difficile de trouver une documentation d'ordre sociologique. Or celle-ci est capitale à plus d'un titre et c'est le plus souvent par l'observation directe que le responsable de l'I.R.A.M. devra se la procurer.

Le choix des futurs animateurs.

Voyons d'abord pourquoi elle est nécessaire dans le choix des futurs animateurs. D'abord, sans doute, il y a des critères *psychologiques* : « l'expérience, lit-on dans un rapport de l'I.R.A.M., montre qu'un paysan soumis aux usantes difficultés d'une économie et d'une technique atardée franchit rapidement un cap psychologique à partir duquel il est « noué » et « fermé » ; d'un autre côté il est impossible, pour des raisons sociologiques et techniques de prendre des hommes trop jeunes ; on voit que la marge restante n'est pas très large : elle se situe approximativement entre trente et quarante ans » (16). Il y a également des critères *techniques* : on choisira autant

(16) *Les animateurs ruraux au Maroc*. Juillet 1960. p. 9.

que possible des paysans ayant déjà de bonnes qualités professionnelles. Mais finalement les critères sur lesquels l'I.R.A.M. insiste le plus sont des critères d'ordre sociologique. Il faut, lit-on dans le rapport cité plus haut, que l'animateur occupe une *place favorable du point de vue développement* dans le groupe humain. Cela suppose évidemment de la part du responsable I.R.A.M. une connaissance approfondie du milieu social. A cet effet il pourra se servir de deux questionnaires (17) élaborés par l'I.R.A.M. et destinés à aider les chefs de secteur à étudier de façon rigoureuse les zones dont ils ont la charge. Ces derniers s'attacheront surtout à fixer quelques points essentiels pour leur action : notamment les modes d'appropriation, la structure de la propriété et la configuration sociale générale. Il est, par exemple, exclus de faire un animateur d'un propriétaire qui ferait travailler sa terre par des *khammès*. De même ces derniers travaillant sur une terre qui ne leur appartient pas ne peuvent pas devenir les instruments d'un progrès économique qui ne leur profiterait pas (18). Les futurs animateurs devront donc être recrutés surtout parmi les petits et les moyens propriétaires qui seront les premiers bénéficiaires des améliorations effectuées.

Le problème des tensions entre différentes couches sociales est lui aussi d'une grande importance et au Maroc le chef de secteur ne saurait être trop attentif aux divisions politiques et à la « politisation » générale qui en découle. Si faute d'une analyse préalable il se trouvait que les candidats animateurs choisis soient tous ou en grosse majorité du même parti politique, les autres ne manqueraient pas de voir là un signe évident de favoritisme. Enfin autre problème important dans le Maroc d'aujourd'hui : les relations entre le pouvoir nommé par le gouvernement et le pouvoir élu. Depuis la réforme communale et les élections communales de mai 1960, deux pouvoirs coexistent à l'échelon administratif le plus bas : les *caïds* et les *cheïks* nommés par le pouvoir central et les présidents et conseillers des communes rurales élus. Sans doute est-ce là une situation de transition, en attendant que la compétence et l'intégrité des pouvoirs élus soient jugés suffisants. Pour l'instant, la coexistence des deux pouvoirs n'en pose

(17) *Questionnaire d'orientation et Enquête sur la cohésion sociale et les rôles sociaux.*

(18) Le *khammessat* est un type d'association fort ancien. Le *khammès* homme sans terre « s'associe » à un propriétaire. Ce dernier fournit la terre, la semence, les animaux et le matériel. Le *khammès* fournit le travail. Comme rémunération il touche le cinquième de la récolte (*khammès* vient de *khoms* = cinquième). On voit déjà combien ce type d'association est anti-économique. Nous retrouverons ce problème ultérieurement lorsque nous traiterons des réformes de structures nécessaires pour donner son efficacité maximum à l'animation rurale.

pas moins de délicats problèmes, certains *caïds* étant peu favorables à la récente promotion de leurs anciens administrés (19).

La connaissance sociologique et l'enseignement au cours du stage.

Si une connaissance sérieuse des populations est nécessaire à un choix judicieux des futurs animateurs, elle ne l'est pas moins pour l'efficacité du stage lui-même. Une des idées chères à l'I.R.A.M. est que l'éducateur ne peut présenter efficacement les modifications à apporter que s'il connaît avec suffisamment de précision les habitudes actuelles. Un document de l'I.R.A.M. (20) le souligne fortement : « *Les structures agraires, les rites et représentations sont les résultats d'un compromis séculaire entre le groupe social et le milieu physique.* Ignorer ce donné préalable serait une erreur technique autant que psychologique... » Pour l'I.R.A.M. il ne peut pas y avoir de politique de la « table rase ». La simple survie d'un groupe humain montre déjà qu'il possède des techniques et une organisation dignes d'attention. Et il n'est pas rare que la sympathie première ne devienne admiration quand une approche attentive fait découvrir l'ingéniosité de certains groupes à tirer parti de ressources souvent précaires (21).

En outre, la mise en valeur économique est toujours conditionnée par le mode d'appropriation des terres. Dans ce domaine c'est le contenu de l'enseignement même qui est compromis en l'absence d'étude préalable. Il est vain par exemple de conseiller à des paysans qui cultivent des terres collectives de creuser des fosses à fumier puisque sur ces terres qui sont redistribuées annuellement toute installation fixe est interdite (22). Ainsi c'est tout l'ensemble juridique qui règle le monde rural traditionnel que le responsable de l'I.R.A.M. doit connaître. Tâche difficile, car souvent ces droits sont oraux et fort com-

(19) Dans le cercle d'Ouezzane le super-*caïd* semble avoir trouvé la solution ; à une « promotion » des conseillers communaux passés dans les stages organisés par l'I. R. A. M. il a fait correspondre « une promotion » similaire en organisant pour tous les *caïds* du cercle un stage dit « d'entraînement mental » avec la collaboration du Bureau de l'Education populaire de Rabat. Nous reviendrons plus loin sur cette expérience.

(20) *Recherche sociologique et Elaboration d'une Pédagogie en Développement.* Nov. 1959.

(21) Jacques BERQUE a donné avec l'étude des *Seksawa* un exemple de cette ingéniosité, notamment dans la répartition des eaux en vue de l'irrigation. « Le milieu, écrit-il, révèle à cette occasion une éblouissante, une exorbitante virtuosité » *Structures sociales du Haut Atlas.* P. U. F., 1955 p. 155.

(22) Cf. plus loin les préalables à l'animation rurale.

plexes (23) mais tâche indispensable si on veut que l'enseignement débouche sur des réalisations pratiques.

Finalement c'est jusqu'à la connaissance des valeurs les plus profondes des communautés auprès desquelles il vit que le véritable éducateur cherchera à parvenir. Il sait bien que les modifications qu'il présentera ne seront adoptées définitivement par les populations que dans la mesure où elles s'intégreront à leur univers psychologique et en définitive c'est ce dernier qu'il importe de bien connaître (24). Cette recherche apparaît tellement essentielle à l'I.R.A.M. qu'il est devenu le premier critère dans le choix de ses collaborateurs. « *Que ceux-ci soient de formation intellectuelle ou pratique, de tempérament réalisateur ou chercheur, note le document déjà cité, la première condition de leur acceptation au sein de l'I.R.A.M. est cette aptitude à comprendre profondément les hommes qui leur sont confiés, à saisir intérieurement les cultures, les civilisations et toutes les manifestations qui caractérisent les groupes humains* » (25).

Ce respect, cette sympathie profonde pour les populations auprès desquelles ils travaillent, si caractéristiques de l'action des membres de l'I.R.A.M. repose au départ sur une hypothèse, sur une sorte de pari que leur travail aura justement pour but de justifier. Cette hypothèse c'est qu'il existe au sein des civilisations abordées « *des valeurs qui peuvent et doivent être utilisées au service du développement* ». Ce sont ces valeurs qu'il importe de découvrir afin que ce progrès jaillisse en quelque sorte de l'intérieur même des communautés traditionnelles. Tant que ces conditions ne seront pas réalisées, le développement restera tributaire de stimulants extérieurs et ne deviendra jamais « auto-propulsif ». Ainsi le but ultime de l'éducation en développement doit-il être de découvrir « *derrière bien des dégradations dues à des années ou des siècles de stagnation, de misère et d'injustice... les forces premières qui furent à l'origine de ces civilisations et*

(23) Dans le cas du Maroc Jean LACOUTURE parle d'un « puzzle mouvant » et il ajoute « L'obscurité des structures foncières en milieu marocain reste l'une des causes principales de la stagnation de l'économie rurale ». Le Protectorat s'était heurté à ce problème sur lequel achoppe aujourd'hui le Maroc indépendant : dresser un cadastre, un recensement complet de la propriété marocaine. *Le Maroc à l'épreuve*. Le Seuil, 1958. p. 183.

(24) Ainsi le rapport Sénégal note : « On ne présente pas la coopérative ou tel travail agricole de la même manière à deux populations dont l'une a des bases traditionnelles agraires (par ex. les Diola) et dont l'autre a bâti ses institutions sur le guerroillage et le commerce (par ex. les Mandingues) », *L'animation rurale au Sénégal*. VI.

(25) *Recherche sociologique. op. cit.* p. 3.

en assurèrent la vitalité initiale » (26). Est-il besoin d'ajouter que cette connaissance intime ne peut s'acquérir uniquement à travers les livres ? Si un travail théorique préalable reste indispensable, c'est seulement la vie quotidienne au contact avec les populations qui amènera peu à peu le responsable de l'I.R.A.M. à pénétrer dans leur univers intérieur. Les stages joueront ici un rôle essentiel grâce notamment à la pratique des interviews individuelles. Si le responsable du stage a su gagner la confiance des paysans, ceux-ci lui confieront aisément leurs difficultés et peu à peu c'est la vie des collectivités traditionnelles qui lui deviendra familière. Il sera alors beaucoup mieux armé pour recruter de nouveaux animateurs et pour modifier le programme des stages ultérieurs.

Aspects techniques du stage.

Si la connaissance sociologique est indispensable, elle reste cependant un moyen par rapport à la fin poursuivie qui reste le progrès technique et économique. L'élaboration d'un programme de stage va ici encore demander au responsable de l'I.R.A.M. une série de recherches préalables. Nous l'avons déjà vu, l'objectif premier de l'I.R.A.M. n'est pas éducatif mais économique, le premier aspect n'ayant qu'un rôle préparatoire par rapport au second. Ce que l'I.R.A.M. recherche c'est « la mise au travail » des populations qui doit amorcer le développement. Aussi importe-t-il de définir avec rigueur les tâches à proposer aux animateurs et ce travail ne peut se faire qu'en collaboration avec les techniciens. Il s'agit d'aboutir à une mobilisation générale des paysans en vue d'améliorations immédiatement possibles sans gros apport de capital, mais en utilisant cet investissement-travail que peuvent constituer les journées aujourd'hui inemployées et cet investissement intellectuel que constitue une amélioration du niveau technique du paysan. Techniciens et responsables de l'I.R.A.M. devront donc se rencontrer pour définir ensemble les tâches précises à proposer aux populations. Celles-ci seront évidemment différentes selon les pays et selon les régions. La plupart du temps elles ne manquent pas, et depuis longtemps différents services techniques entassent projet sur projet dans leurs dossiers. Souvent après quelques essais infructueux (faute d'une préparation préalable des populations) le technicien a abandonné et, douloureux paradoxal

(26) I. R. A. M. *Lettre aux Chefs de secteur n° 2*. Avril 1959. Le rapport Sénégal note que le chef de secteur doit étudier les données historiques, culturelles (contes, emblèmes, fêtes, représentations collectives, etc.) religieuses, qui ont forgé la psychologie collective de la population à laquelle il s'adresse (VI. 2.).

dans ces pays démunis, il n'est pas rare qu'il ne parvienne pas à utiliser tous les crédits qui lui sont alloués. Le travail de l'I.R.A.M. consistera justement à faire se rencontrer, souvent pour la première fois, techniciens et paysans pour qu'ils puissent étudier ensemble les projets, et que soient définis un ensemble de « petits travaux » à la portée du paysan et visant immédiatement à une amélioration technique et économique. Ainsi peut-on parvenir selon le vœu de DUMONT « à provoquer dans toutes ces micro-situations que sont les milliers de villages, ces milliers de petites mobilisations locales » assurant « le plein emploi des hommes, du cheptel et des outils » (27).

Dans certaines régions par exemple la tâche la plus urgente sera de conserver des sols qui se dégradent. Les résultats obtenus par l'I.R.A.M. dans la « Défense et Restauration des sols » au Maroc seront vraiment d'un très grand intérêt quand on sait quelle urgence revêt ce problème dans toute l'Afrique du Nord. Nous avons là un exemple particulièrement probant de la valeur économique de l'investissement-travail. Là où les services techniques travaillent seuls, ils paient des ouvriers pour faire les banquettes et planter les arbres : avec cette méthode, l'ha reboisé revient de 180 à 200.000 francs. Lorsque ce sont les paysans qui font les travaux de terrassement (les Eaux et forêts établissant les lignes de niveaux) on peut faire descendre le coût à l'ha entre 50 et 80.000 frs. Ainsi avec les mêmes capitaux on pourrait reboiser des superficies trois fois plus grandes. Mieux, si l'on en croit DUMONT, même en l'absence d'un encadrement technique spécialisé on pourrait freiner sérieusement l'érosion « en plantant le long des courbes de niveau, espacées de 1,50 m. à 4 m. de dénivellation verticale, des Cactus inermes. Le tuyau en plastique plein d'eau colorée attaché à un manche de pioche à chaque extrémité permet, même à un analphabète, de tracer des lignes de niveau sur le terrain avec une précision largement suffisante » (28). Ailleurs seront possibles des travaux de petite hydraulique : création de puits équipés de pompe à traction animale (lorsque le débit horaire ne justifie pas une motopompe) ou construction de séguis étanches en remplacement des séguis en terre, voire construction de petits barrages.

On le voit, quel que soit le travail envisagé il faut qu'il soit réétudié par les services techniques de façon à y inclure le plus de participation paysanne possible. Enfin à côté de ces travaux déjà importants, il est nécessaire d'étudier les améliorations culturelles toujours possibles sur les terres des paysans.

(27) *Terres vivantes*, p. 192.

(28) Rapport à l'O. N. I. p. 5.

Ainsi peu à peu prend forme le contenu du stage. Le responsable de l'I.R.A.M. commence à percevoir les problèmes importants du secteur où il travaille les améliorations possibles et les résistances des paysans, les facteurs favorables ou défavorables au développement, et c'est avec tous ces éléments qu'il doit bâtir le programme du stage.

Le déroulement d'un stage.

Si les critères qui définissent l'animateur-type sont assez simples en théorie, pour le premier stage le recrutement se fait généralement de façon beaucoup moins rigoureuse. Sans doute le responsable de l'I.R.A.M. peut-il donner des indications générales, ne serait-ce qu'en précisant les candidats qu'il faut éliminer, mais pour le reste, il doit faire confiance aux services administratifs et techniques. C'est donc une sorte de comité de recrutement, qui, dans les meilleurs des cas, désigne les premiers stagiaires. Le premier stage doit être suffisamment long pour marquer profondément les paysans qui y seront passés. La durée se situe généralement entre 15 et 20 jours et le responsable de l'I.R.A.M. cherche à le fixer dans les périodes creuses de l'activité agricole de façon à gêner le moins possible les paysans. Ces stages se font dans des locaux modestes (hangars, bâtiments administratifs inoccupés) et à proximité du paysan, de façon à ne pas le dépayser. Le « mobilier » est des plus élémentaires : quelques nattes, paillasses, tables et le matériel de cuisine indispensable suffisent, ce qui explique que l'ensemble du stage soit d'un coût très modeste (la plus grande partie des crédits alloués est consacrée à la nourriture des stagiaires).

Le stage se déroule généralement en trois étapes : d'abord des notions générales sur la géographie et l'histoire du pays permettant au futur animateur de situer son propre travail dans le cadre de l'effort national, lui montrant comment avec l'indépendance politique acquise une nouvelle phase commence, lui exposant enfin la nécessité du développement économique et ses conditions. Dans cette première partie prennent place aussi des exposés sur la structure politico-administrative du pays, et une présentation générale des différents services techniques auxquels les paysans peuvent avoir recours.

Dans une deuxième étape, ce sont les problèmes concernant directement la zone de provenance des stagiaires qui sont étudiés. Problèmes techniques : sols, irrigation, cultures, arbres, élevage ; problèmes économiques : conditions d'obtention de crédits, possibilité de création de coopératives, problèmes communaux, etc... (29).

(29) Nous retrouverons ce problème plus en détail dans un instant.

Enfin, dans la troisième partie du stage, le responsable de l'I.R.A.M. revoit avec les stagiaires l'ensemble de l'enseignement et les aide à prendre des décisions simples qu'ils s'engageront à mettre en pratique. Quelquefois la dernière journée du stage est consacrée à une enquête sommaire dans un village voisin au cours de laquelle les paysans doivent chercher les travaux qu'ils y feraient si ce village était le leur. Ajoutons que pendant le stage sont organisées des visites et des démonstrations pratiques chaque fois que cela est possible et profitable (visite d'une coopérative, d'un centre de travaux, d'un chantier de D.R.S., d'un élevage sélectionné, d'une pépinière, d'une plantation, etc...).

Fait important : les exposés sont assurés par les techniciens et les administrateurs locaux. C'est là une amorce de cette collaboration future qui seule pourra donner vie à des « cellules de développement ». Quant au responsable de l'I.R.A.M., son rôle est d'établir le lien entre les différents exposés, et surtout de s'assurer que l'enseignement « passe » bien. C'est une tâche extrêmement délicate qui demande une grande « polyvalence » et de grosses qualités pédagogiques. La première difficulté provient évidemment de la langue et l'un des principaux facteurs de réussite d'un stage c'est l'interprète. Seule une traduction exacte et complète des réponses des stagiaires aux questions qu'il pose permet au responsable I.R.A.M. de saisir leurs réactions et au cours du stage auquel nous avons assisté, nous avons pu nous rendre compte que ce sont souvent les réflexions à l'emporte-pièce ou les remarques ironiques des paysans entre eux qui dévoilent le mieux leurs réactions. Si l'interprète ne comprend pas leur intérêt il sera tenté de les négliger et privera ainsi le directeur du stage des renseignements précieux.

En second lieu l'efficacité d'un stage dépend évidemment de la qualité des exposés. Un bon exposé est un exposé qui sait se mettre à la portée des paysans... Hélas, trop de techniciens veulent « briller » face à leur public et emploient un jargon incompréhensible au simple paysan. Ce sera le rôle du responsable I.R.A.M. de faire comprendre aux différents « conférenciers » (avec toute la diplomatie nécessaire) que leur premier devoir est de se faire comprendre du public auquel ils s'adressent. Par la suite, au cours des discussions pendant les temps morts ou les veillées, il cherchera à voir si les exposés ont été assimilés. Il y a là tout un art qui demande beaucoup d'imagination et d'ingéniosité. Ainsi, par exemple, on pourra faire comprendre au paysan le lien entre la progression démographique et la diminution des terres en revoyant avec lui le développement de sa famille et l'évolution parallèle des terres. Quant un paysan prend conscience que son grand-père avait 3 ou 4 fois plus de terre que lui, et surtout

lorsqu'il voit que cette diminution est quasi générale pour tous les paysans présents, il comprend qu'il y a là une évolution irrésistible et que la seule solution est pour lui de cultiver plus, donc d'améliorer ses méthodes. Cette démonstration, extrêmement simple, aura plus d'effet sur lui qu'un exposé théorique sur « l'explosion démographique » dont il aura beaucoup de mal à percevoir le sens. De même le rôle du directeur de stage sera de ramener constamment les paysans à leurs problèmes concrets. Les idées générales ne « mordent » pas sur des paysans dont l'horizon est presque toujours limité à leur propre terre. Nous revenons toujours à la nécessité d'une étude préalable très sérieuse. Parler de la coopération en général aux paysans ne sert à rien tant qu'on ne leur montre pas les possibilités locales de coopératives qui s'offrent à eux. Aussi les discussions prennent-elles une importance décisive : c'est au cours des discussions en effet que sont formulées les objections auxquelles il faut absolument répondre si l'on veut que quelque chose se fasse. Le stage est ainsi un lieu privilégié de dialogue entre les paysans et les cadres et le rôle du directeur du stage consiste essentiellement à orienter ces discussions vers l'essentiel, à dégager les points de rencontre possible, à cerner les différents obstacles et à y rechercher des solutions. Un stage de l'I.R.A.M. c'est avant tout une occasion unique de *confrontation* entre les techniciens, l'autorité et les paysans, trop habitués à s'ignorer. Nous avons déjà vu à propos du Tadla combien cette confrontation était quelquefois orageuse et combien le rôle du responsable de l'I.R.A.M. était difficile.

Les stages de reprise.

Ce premier stage ne suffit évidemment pas à former des « animateurs ». Il permet seulement de repérer ceux qui ont le plus de chance de le devenir. L'expérience de quatre années montre qu'au cours de stages se dégage généralement la configuration suivante : un déchet de quelques unités, une majorité de « bonnes volontés » prêtes à coopérer et une petite minorité de véritables « leaders » capables de prendre des initiatives. Ce sont ces deux dernières catégories qui seront reprise au cours de stages de second degré beaucoup plus courts (deux à trois jours) et organisés le plus près possible des animateurs. Pour l'I.R.A.M. cette partie de son travail est sans conteste la plus importante : « C'est par ces sessions complémentaires lit-on dans un document de l'I.R.A.M., qu'on fait vraiment l'animateur en soutenant sa bonne volonté et ses efforts, en le maintenant en contact étroit avec les Responsables locaux et en montrant de manière systématique et

répétée aux uns comme aux autres, ce que leur collaboration effective sur des objectifs précis peut obtenir » (30). Au cours de ces réunions de reprise le chef de secteur de l'I.R.A.M. peut contrôler l'efficacité du premier stage en interrogeant les anciens stagiaires sur les travaux qu'ils ont déjà entrepris. Une discussion sur la façon dont ils ont procédé permet à l'ensemble des animateurs de voir concrètement les améliorations immédiatement possibles sur leurs terres. Ensuite la visite par tous les animateurs de quelques-unes de leurs réalisations les plus intéressantes en présence du technicien qui en fait la critique permet de nouveau de faire le lien entre les exposés théoriques du stage et leurs applications pratiques. Quant au chef de secteur de l'I.R.A.M., il pourra compléter les observations déjà faites au cours du premier stage sur chacun des paysans et confronter leurs décisions de fin de stage et leurs réalisations. Ce sera encore pour lui l'occasion de noter les principaux obstacles auxquels se sont heurtés les animateurs de façon à améliorer les stages et les sessions suivantes. Au cours de ces sessions de reprises enfin, peuvent être organisées des « démonstrations pratiques » par les techniciens de l'agriculture.

La formation communale.

Nous avons déjà dit que le but de l'I.R.A.M. était d'amener les paysans et les collectivités rurales à participer efficacement au développement économique. Or dans de nombreux pays les structures traditionnelles encore en place restent souvent un frein extrêmement puissant à la mise en route du développement parce qu'elles n'ont aucun fondement économique. C'était le cas notamment pour le Maroc où les tribus constituent selon JEAN LACOUTURE « un amalgame grouillant de familles démesurées, de filiations artificielles, de répartitions arbitraires et de souvenirs imaginaires » (31) qu'il importait absolument de remodeler si l'on voulait appuyer le développement sur des bases solides. On comprend donc que la grande préoccupation des dirigeants du Maroc indépendant ait été de trouver les moyens de passer des tribus traditionnelles à des « communes rurales » modernes en donnant à celles-ci « une signification économique, technique même, en en faisant l'agent de l'équipement, de la mise en valeur, de l'accroissement des rendements » (32). En même temps ces communes rurales devenaient le cadre normal où devait s'insérer l'action des nouveaux animateurs formés par l'I.R.A.M. Travaillant

(30) *Lettre aux Chefs de Secteur*, n° 2, Avril 1959.

(31) *Le Maroc à l'épreuve*, p. 228.

(32) *Id.* p. 232.

en effet dans un cadre « officiel » disposant de moyens importants et notamment d'un budget, leur action devait acquérir une efficacité beaucoup plus grande. Les communes rurales définies par la loi « les cellules de base pour les travaux ruraux » (33) pouvaient devenir ces « cellules de développement » que l'I.R.A.M. cherchait à mettre en place depuis le début de son action. Et il était normal que les autorités marocaines, voulant préparer les populations à leur nouveau rôle, confient cette action aux éducateurs de l'I.R.A.M. qui avaient déjà travaillé à la formation d'animateurs ruraux.

Cela explique que l'I.R.A.M. fut chargé d'expérimenter un programme de « formation communale » dans les secteurs où ses membres étaient déjà à l'œuvre.

Le premier travail des responsables de l'I.R.A.M. était d'analyser avec précision la loi sur l'organisation communale pour dégager tous les aspects économiques qui intéressaient son action éducative auprès des paysans.

La seule définition de la commune rurale comme « cellule de base pour les travaux ruraux » laissait supposer que le rôle économique du conseil communal serait important, et de fait la loi lui donne des moyens efficaces de contribuer au développement local. C'est ainsi qu'il est décrété que le Conseil Communal devra être obligatoirement représenté dans les organismes locaux de crédit agricole et dans les conseils d'administration des « centres de travaux » (34), ce qui leur donne la possibilité d'orienter les prêts agricoles et d'ouvrir plus largement les CT toujours tentés de se fermer sur les besoins locaux. A cela il faut ajouter évidemment la gestion du budget communal et des biens communaux. Ainsi donc tout projet de plan ou programme à caractère économique intéressant son territoire ne peut être élaboré en dehors du conseil communal et on comprend qu'une note de l'I.R.A.M. le définisse comme « partenaire obligé dans l'élaboration et l'exécution de toute opération locale de mise en valeur ».

Les « pouvoirs économiques » des conseillers communaux étant ainsi analysés, il restait à leur en faire prendre conscience et à former les populations à leur nouveau rôle. Au programme de tous les nouveaux stages, l'I.R.A.M. fit place désormais à une journée de « for-

(33) Dahir du 23 juin 1960 Titre II. Ch. III. Art. 52.

(34) Les « Centres de Travaux » (C. T.) sont la nouvelle dénomination des anciens « Secteur de Modernisation du Paysannat » créés par Jacques BERQUE dès 1945. Le changement de nom recouvre aussi un changement de nature. Alors que les SMP jouissaient de l'autonomie et mettaient l'accent sur l'aspect social de l'entreprise (« Il faut faire du paysan un homme nouveau » disait BERQUE) les CT dépendent du ministère de l'Agriculture et n'ont qu'un caractère technique (« la mise en valeur de périmètres déterminés ») Dahir du 31 janv. 1957.

mation communale » comprenant trois exposés qu'il nous semble intéressant de détailler.

Le premier a pour titre « *La Commune Rurale dans le cadre du développement* » et reprend dans ses grandes lignes l'analyse qui a été faite plus haut : sens de la réforme communale, nouvelles possibilités économiques qui en découlent pour les paysans et, notamment pour le conseil élu dont le dynamisme se répercutera sur la population dont il est l'interprète, et sur l'administration dont il est l'interlocuteur.

Le deuxième exposé est consacré à l'étude du budget de la commune rurale et c'est évidemment l'exposé le plus important. Le législateur a d'ailleurs bien fait les choses puisque, écrit RENÉ LENOIR : « *La commune a été dotée d'un outil remarquable dont ne disposent pas encore le kolkhoze soviétique et la coopérative chinoise : un budget qui distingue suivant les sains principes de la comptabilité économique, une section ordinaire (dépenses de fonctionnement) et une session extraordinaire (dépenses d'équipement)* » (35).

Le rôle de l'éducateur sera donc dans un premier temps de bien mettre en valeur ces deux parties du budget et dans un deuxième temps d'analyser avec précision la façon de l'établir (contenu des articles, modalité de perception des différentes taxes, pièces justificatives, vote, approbation, modification ou refus par les autorités administratives supérieures, problème de la tutelle, etc...).

Enfin une troisième partie fait appel à la participation active des stagiaires puisqu'il s'agit d'une discussion organisée autour de la loi sur l'organisation communale. Cette discussion est d'abord préparée en petits groupes chargés d'étudier la loi et la confrontation peut se faire à la veillée sous forme de jeu : chaque groupe s'interrogeant à tour de rôle et la critique étant faite par l'ensemble de stagiaires. Ces discussions sont d'ailleurs passionnantes du point de vue de la psychologie sociale en montrant quelles sont les préoccupations des fellahs.

Les exercices communaux.

A côté de cette journée de formation communale intégrée au premier stage, l'I.R.A.M. dans la période qui précède les élections a aussi organisé pendant les stages de reprise des « exercices communaux » qui, sur le plan pédagogique nous semblent dignes du plus grand intérêt. Généralement d'une durée de deux jours, voici quel en était en gros la progression.

(35) *L'économie marocaine à l'épreuve de l'indépendance*. ISEA F. 12.

La première matinée était consacrée à la présentation de la commune rurale type qui serait au centre de tous les travaux. Le responsable de l'I.R.A.M. en détaillait les éléments constitutifs (superficie, population, voies de communication, points d'eau, zones naturelles, ressources, équipement social, taxes, etc...). L'après-midi, rappel des règles budgétaires et réunion des stagiaires par petits groupes chargés d'établir un programme électoral. Le lendemain matin, examen critique des différents programmes présentés, en tenant compte de l'importance proportionnelle des investissements : investissements sociaux et investissements productifs. L'après-midi : exposé de la procédure électorale et déroulement d'élections fictives.

On imagine aisément que la réussite de tels exercices nécessite une préparation minutieuse et le secrétariat de l'I.R.A.M. a insisté à ce sujet auprès de ses chefs de secteur à plusieurs reprises. Nous retrouverons ici le grand principe pédagogique de tous les stages de l'I.R.A.M. : la nécessité de partir de la réalité connue du paysan, celui-ci étant incapable de passer de l'abstraction de l'exposé à sa situation concrète ou même de faire la transposition d'une situation différente à sa propre situation. Aussi une note de l'I.R.A.M. sur la préparation des exercices communaux recommande-t-elle aux chefs de secteur de veiller tout particulièrement à la présentation de la commune type :

« *En aucun cas il ne faut avancer des données ou des chiffres au hasard. Le mieux sera donc de prendre une commune réelle à laquelle vous gardez son anonymat en en changeant légèrement la figure et en la choisissant pour représenter le mieux les principaux problèmes du secteur* ». De même le responsable de l'I.R.A.M. devra se servir le plus souvent possible de schémas (carte de la commune fictive par exemple) et utiliser des procédés très simples (pour l'étude du budget une balance est fort utile). Quant à l'établissement des budgets il ne pourra avoir valeur d'exemple que si le coût réel des différents travaux a été auparavant étudié et la note de l'I.R.A.M. précise à ce propos : « *Vous aurez donc le souci d'avoir vérifié les prix de la région et de constituer des fiches avec comparaison chaque fois que cela sera possible, du coût des travaux exécutés de la façon normale et avec apport-travail : km. de route ou de piste, m² de mur de souq (36) ha de DRS ou de plantation, centaine de m. de canalisation, etc...* ».

Sur l'organisation des élections fictives les recommandations ne sont pas moins précises : « *On ne doit pas craindre d'être trop enfantin,*

(36) Le souq est le marché local et la principale source de financement de la commune étant les taxes perçues auprès des vendeurs, il importe de « rationaliser » le plus rapidement possible cette perception.

lit-on dans une note de l'I.R.A.M., car tout est nouveau pour les auditeurs. Il faut souligner la valeur de chacun des gestes afin que les stagiaires n'aient pas l'impression que ces gestes ont un caractère magique et qu'ils comprennent que leur exécution est une condition essentielle à la sincérité du vote et à la présentation du secret », et plus loin : « l'essai doit cerner le plus près possible la réalité : On aura soin de n'omettre ni la plus petite formalité ni le moindre geste prévu, ceci afin que le jour du vote réel le stagiaire retrouve exactement la procédure avec laquelle il s'est familiarisé et à laquelle il a, souhaitons-le, initié ses voisins ».

Enfin, un dernier conseil du secrétariat de l'I.R.A.M. concerne l'utilisation des nouveaux termes techniques de la législation communale. Il y a là évidemment tout un travail d'explication extrêmement difficile et en même temps nécessaire car tous ces termes barbares vont faire partie du langage administratif courant et il importe qu'ils soient bien compris. Que l'on songe à des expressions comme « délibérer en assemblée plénière », « dans le cadre de la législation en vigueur », « personnalité civile et autonome financière », « procès-verbal », « rapporteur du budget », etc...

C'est à un travail d'explication de texte que le responsable de l'I.R.A.M. doit d'abord se livrer avec l'aide du moniteur interprète, en repérant les termes arabes importants (le texte de la loi est publié dans les deux langues) et en l'aidant à trouver des équivalents simples que l'interprète devra retraduire en arabe dialectal. Puis peu à peu il devra insister pour que ce soit le vocabulaire administratif lui-même qui soit employé (37).

Et rappelons encore une fois la nécessité d'une connaissance sociologique approfondie qui permettra au chef de secteur de l'I.R.A.M. de faire des comparaisons entre la répartition des compétences juridiques, administratives, techniques, au sein de l'organisation traditionnelle et au sein de la nouvelle commune rurale. C'est ainsi à « une étude méthodique du passage des communautés intermédiaires à la commune rurale » qu'il est convié, de façon à accélérer le mouvement de modernisation avec le minimum de heurts possibles.

Voilà donc indiquées les grandes lignes de cette méthode que l'I.R.A.M. a élaboré empiriquement au cours de quatre années d'expérience. Nous n'avons pu en faire, malheureusement, qu'une

(37) Ce travail sera évidemment d'autant plus simplifié que le responsable de l'I. R. A. M. est plus familiarisé avec la langue locale. On ne lui demande bien sûr pas de parler couramment le dialecte utilisé par les populations mais lorsqu'il commence à le comprendre suffisamment pour demander éventuellement à l'interprète des explications supplémentaires sa tâche est grandement facilitée.

description très générale. L'étude de l'influence de l'action de l'I.R.A.M. sur une collectivité précise qui serait passionnante demande évidemment un long temps de présence sur le terrain et ne peut pratiquement être faite que par les responsables de l'I.R.A.M. eux-mêmes. Il nous reste toutefois à donner maintenant une idée des résultats techniques obtenus, beaucoup plus faciles à observer, et à indiquer à ce propos les réformes d'ensemble nécessaires pour donner à l'Animation rurale sa pleine efficacité.

III

ANALYSE DE QUELQUES RESULTATS

L'I.R.A.M. a, jusqu'à présent, travaillé dans deux pays très différents par le cadre physique et plus encore par le cadre institutionnel et la comparaison des résultats obtenus dans l'un et l'autre cas doit nous permettre de dégager quelques grandes lois sur les conditions d'efficacité de l'Animation Rurale.

Maroc.

L'I.R.A.M. travaille au Maroc depuis maintenant 4 ans. Plus de 2.000 animateurs y ont été formés dans six régions différentes (Provinces de Rabat, Casablanca, Fez, Beni-Mellal, Marrakech et Agadir) et les différents rapports des chefs de secteur que nous avons pu consulter, ainsi que l'étude générale faite par l'I.R.A.M. en juillet 1960 permettent de dresser un premier bilan. La conclusion qui se dégage de tous ces rapports est partout la même : si des résultats très encourageants ont été obtenus dans les stages de formation, la véritable animation rurale n'a pas encore commencé au Maroc en raison d'un effort insuffisant de l'encadrement technique et administratif. Quelques lignes du rapport général résument bien ces conclusions : « Il est clair, y lit-on, que les anciens stagiaires ne sauraient être réellement efficaces s'ils sont laissés à eux-mêmes. L'animation rurale, il faut le redire sans cesse, n'est pas le fait des animateurs seuls. Elle n'existe que dans le cadre de cellules de développement où l'effort des animateurs se conjugue à celui des agents des services publics sur des travaux précis. » (38).

Et pourtant les réalisations des animateurs « laissés à eux-mêmes » sont loin d'être négligeables. L'ensemble des rapports montre qu'à peu près partout « des petits travaux améliorant rapidement les vende-

ments agricoles ou permettant de mieux utiliser les ressources naturelles ont été facilement entrepris par les animateurs et les populations. » (39).

Ces réalisations font la preuve que les paysans sont capables de retirer d'un stage quelques idées simples et de les faire passer dans les faits. Beaucoup comprenant la nécessité d'une fumure creusent des fosses à fumier, et cette seule initiative constitue déjà une petite révolution quand on sait que très souvent, en région sous-développée, le fumier est utilisé comme combustible. De nombreuses améliorations culturelles sont apportées : début d'assolement, plantation et taille d'oliviers, creusement d'impluviums. Quelquefois des nouvelles cultures sont introduites : dans la province de Fez, 68 fellahs ont commencé la culture du tabac, d'autres le maraîchage, et très souvent les paysans cherchent à irriguer celles de leurs terres où cela est possible. On a déjà un pas en avant lorsque ces travaux sont faits en collaboration avec d'autres paysans, ce qui est souvent le cas pour les travaux d'ordre social fréquemment entrepris par les stagiaires de retour chez eux (nettoyage de douars, construction de fosses septiques, creusement de puits, aménagement de points d'eau, etc...).

Concluons sur ce point en donnant un exemple précis : un rapport d'activité du responsable de la Province de Rabat décrit ainsi les résultats obtenus dans la Tribu des Séfianes où 22 animateurs ont été formés :

« 7 Animateurs ont construit une fosse à fumier et 27 fosses collectives ont été construites avec l'aide de la population.

« 7 Animateurs ont construit une étable et dix-huit étables ont été construites dans la tribu.

« 1 Animateur a fait une luzernière et convaincu 6 fellahs de son douar d'en faire autant, et deux autres ont diminué leurs troupeaux.

« 3 Animateurs ont réalisé des parcelles irriguées sur leurs propres terres, trois autres ont regroupé des fellahs pour réaliser avec eux la même opération (parcelles de 0,5 ha, 1 ha, 2 ha) et un animateur a réussi à intéresser 35 personnes à l'irrigation d'une terre collective ».

On le voit, à travers toutes ces réalisations apparaît chez les animateurs le souci nouveau d'améliorer leur élevage en le logeant, le nourrissant mieux, et de pratiquer une culture plus intensive en utilisant le fumier et l'irrigation.

Toutes ces améliorations partielles, si elles ne constituent pas encore l'Animation rurale, la préparent cependant. Elles représentent un premier « geste technique » et sont un premier pas néces-

(38) *Les Animateurs Ruraux au Maroc*, p. 27.

(39) Id. p. 25.

saire sur la voie du progrès. En plus, c'est toute une « infrastructure humaine » prête à dialoguer avec les cadres locaux qui se met ainsi en place.

Encore faut-il que ces cadres aient la volonté de se servir des animateurs ainsi formés et qu'ils aient des tâches précises à leur proposer et c'est ce qui a manqué le plus souvent au Maroc. Sans doute, au départ, l'I.R.A.M. n'a-t-il pas su concentrer suffisamment la formation d'animateurs ruraux et les responsables de secteur ont bien vite été amenés à modifier leur action sur ce point. Mais même lorsque cela a été fait, les rapports signalent souvent l'absence de volonté précise de la part des Pouvoirs publics et des services techniques de s'orienter résolument vers le développement. Dans la province de Rabat, par exemple, le responsable de l'I.R.A.M. note les reports successifs de projets de mise en valeur de périmètres irrigués et l'ensemble des rapports concernant ces zones irriguées souligne l'impossibilité d'y faire naître une animation rurale efficace tant qu'une politique générale se traduisant par des directives précises (plan de culture - tours d'eaux - répartition des terres, etc...) n'aura pas été définie. Cette carence tient évidemment à la crise politique que connaissait alors le Maroc et sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer, mais elle fait bien la preuve que seule une volonté générale de développement de la part de tous peut conduire à un « décollage » efficace.

Au Maroc, la création récente d'un *Office National de l'Irrigation* dont la compétence s'étend à tous les périmètres irrigués du pays, va peut-être permettre de définir une politique et des orientations techniques précises pour tout cet ensemble capital pour l'avenir de l'agriculture marocaine. Le travail préalable de l'I.R.A.M. n'aura pas été vain puisque l'Office envisagerait de lui proposer la formation d'animateurs dans toutes les zones dont il a la charge. Dans un tel cadre (zones où existe une volonté précise des pouvoirs publics de faire démarrer un développement économique à la mesure même des investissements qui y ont été faits et où les animateurs peuvent être guidés et soutenus par un encadrement technique spécialisé), l'animation rurale a toutes les chances d'avoir son entière efficacité et l'étude des résultats obtenus dans quelques années permettra d'apprécier la valeur de la méthode.

Mais ce sont là des conditions exceptionnelles dont l'ensemble du pays est loin de bénéficier et dans les autres zones, l'Animation rurale doit avoir recours à des méthodes différentes. A côté des périmètres irrigués où les problèmes et les orientations sont rigoureusement définis, il existe des zones qui, pour n'avoir pas cette belle rigueur, n'en possèdent pas moins un ensemble de conditions com-

munes de progrès technique et de débouchés économiques. C'est à de telles zones que s'applique le mieux la notion « de cellule de base de développement » mise au point par l'I.R.A.M. Pour l'I.R.A.M. il y a « cellule de développement » seulement lorsque trois facteurs sont réunis :

- 1) une population préparée aux tâches nouvelles (et c'est pour cela que l'I. R. A. M. a élaboré la méthode des animateurs ruraux : agents d'éveil au sein des collectivités).
- 2) des travaux précis d'amélioration agricole,
- 3) un encadrement technique et administratif apportant appui et contrôle à la collectivité au travail.

Pour l'instant, on est encore loin, au Maroc, de ce schéma idéal. Le Sénégal, de son côté, a fait des efforts importants pour s'en rapprocher, ce qui explique que l'expérience que l'I.R.A.M. y a faite, bien que portant sur une période beaucoup plus courte, — un an seulement, — y soit, à notre avis, largement complémentaire. Ce n'est qu'après l'étude de ce nouvel exemple que nous essaierons de définir les conditions dans lesquelles l'animation rurale trouve sa plus grande efficacité.

L'exemple sénégalais.

Au Sénégal, l'I.R.A.M. se trouvait dès son arrivée en présence de deux des éléments qui constituent pour lui une cellule de développement.

D'une part « les travaux précis » avaient été définis par les études régionales effectuées dans le cadre de la planification (40). D'autre part, le gouvernement venait de transformer totalement les structures administratives et techniques pour les orienter vers le développement. L'action de l'I.R.A.M. venait ainsi s'insérer normalement à chaque niveau de ce nouveau cadre administratif. Au niveau du Ministère du Plan et du Développement était prévu un Bureau Central de l'Animation Rurale ; en liaison avec le Gouverneur et son adjoint en développement placés à la tête de chaque province travaillerait un Responsable régional de l'Animation Rurale ; enfin les Chefs de Centre chargés de l'organisation des stages feraient partie de l'équipe polyvalente placée dans chaque Centre d'Expan-

(40) Ces études ont été réalisées par deux sociétés la CINAM et la SERESA sous la direction de L. J. Lebret, Directeur d'Economie et Humanisme.

sion Rurale (41), à côté de l'agronome, de l'ingénieur du Génie Rural de l'élevage, des Eaux et Forêts et du responsable de la coopération. Tout cela explique qu'une année seulement d'action ait pu néanmoins donner des résultats très prometteurs. Quelques exemples suffiront à le montrer.

Voici d'abord le delta du fleuve Sénégal. Pour cette région, le plan recommande l'extension de la riziculture et l'adoption de la culture attelée, et la mise en valeur est confiée à un Organisme autonome du Delta. Cinquante-quatre animateurs ont été formés et, dit le rapport, « toute la politique rizicole est pensée et menée en fonction de leur intervention auprès des populations ». C'est ainsi qu'ils contribuent efficacement à l'extension de la culture attelée (beaucoup plus économique que le tracteur et offrant plus d'emploi à la main-d'œuvre locale) en faisant dresser leurs propres bœufs ou en se servant des bêtes prêtées par les services techniques.

Toujours dans la vallée du fleuve, dans le cercle de Podor, voici d'autres résultats aussi probants. Pour cette zone le plan prévoit : riziculture, culture attelée et sorgho d'Israël.

Sur le premier point, les animateurs ont lancé un mouvement déjà sensible en créant de petites cuvettes rizicoles et si un appui suffisant des Services Techniques est apporté, le mouvement est généralisable. Pour le deuxième point, le rapport note : « Avec l'aide d'un moniteur d'agriculture et d'un dresseur venu de Saint-Louis, un stage de dressage a été effectué au Centre d'Animation rurale, suivi d'une tournée dans les villages où cours de dressage et démonstration de labour se font en public autour des animateurs (42). Quant à la culture du Sorgho d'Israël expérimentée d'abord par les animateurs, elle a obtenu un tel succès que l'extension rapide en est assurée. (On cite le cas d'un animateur qui avec 400 gr. de semences a récolté 350 kgs ! Si « conservateurs » que soient les paysans, ils savent reconnaître les résultats et devant de tels rendements les préjugés les plus tenaces ne tiennent pas longtemps).

Dans le cercle de Kaolack un élément nouveau apparaît : la formation d'Animateurs ruraux a conduit à une véritable « floraison coopérative » et le rapport note qu'il y a un nombre important d'ani-

(41) L'article premier du décret du 20 mai 1960 sur l'organisation des Centres d'Expansion rurale les définit ainsi :

« Le CER est un organisme public qui dépend administrativement du Commandant de Cercle et qui est placé sous la tutelle du Ministre de l'Economie Rurale en liaison avec le Ministre du Développement. Le CER regroupe des agents de l'Etat travaillant directement en contact avec le monde rural dans une zone déterminée en vue du développement de celle-ci ».

Cf. SÉNÉGAL. DOCUMENTS. 15 Juin 1960.

(42) L'Animation rurale au Sénégal. Déc. 1960. V, II.

mateurs qui sont devenus administrateurs de coopératives. Nous reviendrons plus longuement dans un instant sur cet important problème.

Enfin, quand au couple Animateurs Ruraux-Centre l'Expansion, viennent s'ajouter les moyens techniques et l'expérience d'une exploitation modernisée, les résultats sont encore plus spectaculaires. C'est ce qui s'est passé dans le cercle de Sedhiou en Casamance où la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux (C.G.O.T.) a mis, grâce à l'Animation rurale, son expérience et ses moyens au Service du Secteur traditionnel.

Le résultat c'est « une évolution technique et économique très rapide : préparation des sols au tracteur, vulgarisation de la culture attelée, introduction de semences et d'engrais, assolements, cultures nouvelles et surtout commercialisation rationnelle et prêts en nature par des coopératives dûment contrôlées » (43). Cela pose évidemment le problème de l'utilisation de « pôles techniques » semblables non seulement au Sénégal mais aussi dans d'autres pays (44) et on ne peut s'empêcher de songer ici aux recherches de F. Perroux sur « la propagation du progrès » : « Ni la multiplication des points de progrès techniques ou économiques, écrit-il, ni l'établissement de réseaux de liaisons matérielles entre eux ne suffisent à rendre une société économiquement progressive. Il y faut encore une transformation active des hommes par les hommes c'est-à-dire l'établissement de formes de la communication et de la transmission de l'information adoptées aux sujets tels qu'ils sont » (45).

En plus l'Animation rurale Sénégalaise peut ajouter à son actif un certain nombre de réalisations touchant l'équipement et l'infrastructure. Dans le cercle de Bignona par exemple, la population encadrée par les animateurs et aidée par un « train routier » (comprenant deux tracteurs diesel de 35 CV, deux remorques, un rouleau à pneus et un ensemble de pelles et de pioches) (46) ont construit une route de 35 kms. Ailleurs des travaux de reboisement, la confection de cuvettes rizicoles et l'aménagement de rizières eut été entrepris et le rapport de l'I.R.A.M. note : « Ces travaux montrent l'erreur que l'on commet-

(43) Id. IV, 6.

(44) Dans *Terres Vivantes* R. DUMONT note le caractère très onéreux de toutes les « colonisations administratives » tant en capitaux qu'en hommes (nécessité d'un encadrement serré) et il conclut : « Les techniques ainsi mises au point, il s'agit maintenant de les généraliser aux moindres frais, avec un encadrement réduit en investissements surtout du travail paysan » p. 214.

(45) *Les conséquences pratiques de la distinction entre les progrès et la Société économiquement progressive*. ISEA F. 12. p. 41.

(46) Cf. *Sénégal-Documents*. n° 4. 15 juillet 1960. « L'investissement humain dans les nouveaux Etats d'Afrique Noire ».

trait en confirmant les animateurs dans les tâches limitées aux simples améliorations individuelles ou collectives et en réservant aux Pouvoirs Publics seuls les travaux d'équipement et d'infrastructure.

C'est au contraire dans cette voie que l'effort doit être développé maintenant... Les routes avec la collaboration Train Routier-Animation rurale, les petits aménagements hydrauliques, les programmes de reboisement, les ados et banquettes de restauration des sols, les constructions d'écoles, etc... sont autant de possibilités où l'expérience de 1960 montre qu'on peut attendre une coopération valable de la part de la population. » (47).

Est-ce à dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des Sénégal possible ? Non certes, et 700 animateurs pour un pays de 3 millions d'habitants représentent encore bien peu de chose. De plus le rapport de l'I.R.A.M. note la nécessité en plusieurs régions du pays d'une réforme de la structure foncière, sans compter que l'encadrement technique reste notoirement insuffisant. Les résultats ont cependant paru assez encourageants au Président du Conseil actuel pour qu'il veuille faire de l'animation rurale la méthode originale du développement du pays : « Il n'est pas possible, déclarait-il récemment, de décevoir ce mouvement qui prendra bientôt figure d'une vague de fond porteuse de la révolution du développement. Il faut d'urgence que nous y adaptions les structures de notre appareil politique afin que l'ensemble de l'effort de la nation se fasse dans une harmonie parfaite. Nous avons là la promesse de pouvoir réaliser notre plan, peut-être même de le dépasser. C'est une question d'enthousiasme, de volonté, de foi. Ce réseau de paysans nous permettra d'établir solidement un quadrillage coopératif étroitement lié à un mouvement communal moderne et progressiste, instaurant par là même et en profondeur, les fondements du socialisme que nous avons choisi. » (48).

(47) Rapport Sénégal, III. 3.

(48) Mamadou Dia. Déclaration devant l'Assemblée Nationale du 4 avril 1961.

IV

LES CONDITIONS D'UNE ANIMATION RURALE EFFICACE

Les « préalables » à l'animation rurale.

Le texte de Mamadou Dia que nous venons de citer outre son intérêt pour le Sénégal, a le mérite de montrer que l'Animation rurale ne peut réussir qu'à une double condition : entrer d'abord dans l'effort général de la nation et donc obtenir l'adhésion des populations, être insérée dans un ensemble de structures qui la portent. Etudions d'abord la première condition. Bien évidemment les populations ne seront disposées à faire des investissements-travail que si elles en sont bénéficiaires, et ceci pose tout le problème du mode d'appropriation des terres. Une véritable « réforme agraire » là où elle est nécessaire est donc le préalable indispensable à l'animation rurale. Le problème d'ailleurs n'est pas simple si on veut éviter que la réforme agraire ait pour seul résultat de « faire succéder au latifundium sous exploité le microfundium mal exploité » (49) et il n'est pas sûr que la meilleure solution du point de vue économique soit toujours le partage des terres au bénéfice des paysans pauvres. Si, en terres irriguées, les exploitations individuelles peuvent représenter un optimum de production, la plupart du temps en culture sèche cet optimum ne pourra être atteint que si les paysans sont regroupés dans des structures coopératives mettant à leur disposition les moyens matériels et l'encadrement indispensable. Très souvent d'ailleurs c'est un problème différent qui se pose aux Etats qui commencent leur développement. Beaucoup de civilisations traditionnelles connaissent en effet des structures foncières collectives où la règle est l'indivision des terres avec, même dans certains cas, redistribution annuelle des parcelles. Il n'est pas difficile de voir que là où ce type d'organisation existe, il bloque absolument tout progrès (50). Le « collecti-

(49) R. DUMONT. *Terres vivantes*, p. 198.

(50) Au Maroc 3 000 ha de collectifs en cours d'équipement pour l'irrigation sont dans ce cas.

viste » en effet ne peut faire sur sa terre ces investissements élémentaires que sont la fosse à fumier, le puits, ou même la plantation d'arbres, et la jouissance précaire d'un sol qui reste la propriété de la collectivité ne le pousse ni à l'effort ni à l'invention. Aussi sur toutes ces terres un réaménagement du statut juridique s'impose pour aboutir à une mise en valeur optimum. Ce statut pourra d'ailleurs être fort variable suivant les situations concrètes et tantôt faire une part plus grande à l'appropriation privée, tantôt au contraire profiter de l'indivision des terres pour s'efforcer de mettre en place plus rapidement un système d'exploitation collectif (51). L'important est que la traditionnelle répartition annuelle du sol soit abandonnée au profit d'un système de répartition qui pousse le paysan au travail et à la modernisation.

À côté du latifundium, à côté du système collectiviste traditionnel le troisième obstacle le plus fréquent que rencontre l'animation rurale c'est le métayage. Au Maroc — où nous avons déjà rencontré le khammessat — une autre forme particulièrement nocive de ce métayage a cours dans l'élevage, bloquant ainsi au départ l'indispensable « révolution fourragère », seule capable, d'après les techniciens, d'assurer un progrès décisif à l'agriculture du pays. Le rapport de l'I.R.A.M. sur les Doukkas marocains a particulièrement étudié ce problème qui constitue la clé du développement de cette région : « Dans ce type d'association, y lit-on, le capital nécessaire à l'achat de la bête est entièrement fourni par le partenaire aisé, l'autre partenaire reçoit la bête et pourvoit à sa nourriture et à son entretien... Au moment de la vente, le partenaire qui avait avancé le capital à l'achat récupère ses fonds, la plus value étant partagée par moitié. La règle de partage par moitié s'applique également au prix de vente du croît. »

Et le rapport conclut : « Justifiable dans le cadre d'une économie archaïque, où il absorbe la main-d'œuvre disponible, ce type d'association est incompatible avec la pratique moderne de l'élevage. En dehors des avantages disproportionnés que la simple fourniture de fonds rapporte à l'un des partenaires, il y a là une véritable paralysie de l'éleveur qui n'aura jamais les moyens d'organiser et de développer son cheptel, ni d'améliorer les conditions de son entretien. » (52).

(51) Nous touchons ici, sans pouvoir nous y arrêter, le difficile problème du passage de structures communautaires traditionnelles à des structures coopératives ou collectives modernes. Ces « persistances communautaires » sont-elles des pierres d'attente ou au contraire constituent-elles des freins ? C'est sur ce point si controversé et si important en même temps pour l'avenir des pays en voie de développement que nous faisons porter nos recherches actuelles.

(52) *Problèmes éducatifs et humains dans le périmètre irrigué des Doukkas*, p. 10.

Ce métayage si répandu en Afrique du Nord et en général autour de la Méditerranée — au point que DUMONT y voit le grand responsable du retard de l'agriculture méditerranéenne — ne semble pas totalement absent non plus en Afrique noire. Au Sénégal le rapport d'activité de l'I.R.A.M. le signale à plusieurs reprises notamment dans la vallée du fleuve. Où qu'il soit, il reste un obstacle fondamental à une mise au travail progressive des populations et sa disparition est la condition préalable de toute animation rurale efficace. La cause économique de cette situation n'étant la plupart du temps qu'un simple problème d'apport de crédit, c'est de ce côté avant tout qu'il conviendra de chercher une solution. Ces conditions préalables étant remplies, et les collectivités travailleuses étant assurées d'être les bénéficiaires de leur propre travail, il est essentiel qu'un plan de développement général vienne coordonner tous ces efforts. « Sans une économie sérieusement planifiée et contrôlée — note la brochure de présentation de l'I.R.A.M. — l'investissement du travail paysan devient une simple addition d'initiatives locales sans réelle portée économique. De plus l'effort fourni dans un cadre économique sans cohérence ni contrainte et sans unanimité s'essoufle rapidement et les pressions tribales paralysent vite le progrès. »

Plus encore que par la rationalisation de l'économie qu'il introduit, un plan prend toute sa valeur parce qu'il représente un projet social capable — s'il est suffisamment expliqué et s'il constitue vraiment le projet de toute la nation — de mobiliser les énergies de l'ensemble des travailleurs du pays. Seul un tel projet global, prenant appui lorsque cela est possible sur le sentiment national né de la lutte pour l'indépendance, a des chances de susciter l'enthousiasme et la volonté nécessaires au développement d'une économie progressive. Le plan devra enfin étudier tous les problèmes de commercialisation et opérer les arbitrages nécessaires entre les différentes options possibles, de façon qu'un progrès économique difficilement obtenu, ne soit pas ruiné dans l'œuf soit par l'absence de débouchés soit au contraire parce que le marché international est saturé.

L'adaptation des structures administratives et techniques à l'animation rurale.

Les conditions d'une mise au travail des populations étant réunies et le plan indiquant dans quelles directions elle doit se faire il reste maintenant à définir l'ensemble de structures intermédiaires qui « portera » pour ainsi dire cet effort. Le premier problème est d'orienter résolument l'administration vers le développement ce qui sup-

pose la plupart du temps une profonde réforme du système hérité de la colonisation dont le premier objectif était le maintien de l'ordre. C'est toute une politique de décentralisation qu'il faudra mettre en œuvre, la province devenant le cadre naturel de l'aménagement du territoire. Cela suppose qu'à la tête de chaque région des gouverneurs aient de larges pouvoirs économiques, leur permettant de prendre les initiatives qu'impose le contexte local. Cela suppose aussi que les règles administratives héritées le plus souvent des métropoles européennes soient totalement révisées. Vouloir maintenir « les bonnes règles » avec étude et approbation des projets, devis descriptifs, appels d'offre, adjudications, décomptes, etc..., c'est inévitablement briser l'initiative des autorités locales et les priver de tout apport « d'investissement-travail », sans compter que c'est immobiliser un grand nombre de cadres qui ne participent plus au travail directement productif. Mais pour que le pouvoir central puisse ainsi accorder une large autonomie à l'administration provinciale et locale, encore faut-il qu'il puisse lui faire confiance. Un effort d'éducation considérable s'impose donc à tous les niveaux de l'administration. Une brève expérience réalisée en ce sens au Maroc nous semble digne d'intérêt. Au mois de février dernier à Ouezzane un stage de cinq jours a réuni tous les caïds du cercle. Ce stage dirigé par le responsable de la section d'Initiation Economique du Bureau de l'Education populaire de Rabat avait pour but d'initier des agents d'autorité à différentes méthodes et techniques (documentation, prise de notes, rapports, etc...) (53) de travail intellectuel susceptibles de les aider dans leur tâche et d'appliquer ces techniques à l'analyse de leurs propres problèmes et de leur propre milieu (notamment visite-enquête d'une huilerie coopérative, d'une exploitation agricole et conférence-débat sur l'économie locale). Le compte rendu du stage conclut que « l'intérêt du stage a été particulièrement grand parce qu'il s'intégrait à un ensemble de mesures auxquelles il devait pour sa part préparer les stagiaires... Il s'agissait de les aider à concevoir avec le chef de cercle et les services techniques, un plan de développement du cercle et de leur donner les outils intellectuels susceptibles de leur servir dans la réalisation de ce plan. »

Ne serait-il pas possible, après quelques stages similaires pour mettre au point la méthode, d'étendre cet effort de formation, au besoin en s'aidant d'un cours par correspondance ou de la radio ? L'effort vaudrait d'être tenté s'il est vrai que la compétence de l'administra-

(53) Ces techniques sont celles qui ont été mises au point en France par *Peuple et Culture* et qui sont connues sous le nom « d'entraînement mental ». Un gros effort d'adaptation est cependant nécessaire lorsqu'on veut les rendre utilisables dans des contextes aussi totalement différents.

tion locale conditionne pour beaucoup l'efficacité de la mise au travail des populations (54).

Une deuxième série de réformes devrait concerner les *services techniques*. Ici encore l'héritage de la colonisation ne convient guère à la mise en route d'un développement économique cohérent. La plupart du temps, les services techniques extrêmement centralisés travaillent parallèlement à la base chacun ignorant ce que fait le voisin. Or le développement ne peut être qu'une œuvre de synthèse, s'attaquant à tous les problèmes à la fois. Il convient donc de regrouper tous les services techniques à la base dans une même équipe où ils étudieront en commun la façon d'harmoniser leurs travaux en vue du développement. De plus les projets techniques devront être réévalués en fonction de la participation paysanne si on veut utiliser pleinement le travail des populations, et ici encore un certain nombre de règles budgétaires seront à modifier complètement. Supposons par exemple un ingénieur du génie rural qui réduit de moitié, grâce à l'apport de travail paysan, les crédits affectés au nettoyage et à la création de points d'eau. Il risque tout simplement, si les « bonnes règles » administratives sont observées de voir ces crédits — non utilisés — n'être pas reconduits l'année suivante. Absurdité ? oui certes, mais que nous avons encore pu observer au Maroc en Février dernier, c'est-à-dire plus de cinq ans après l'indépendance. Il reste que dans presque tous les pays en voie de développement, ces cadres techniques supérieurs restent rares. On a vu que la création d'animateurs au sein des populations tendait à faciliter leur tâche en leur faisant rencontrer des paysans qui commencent à « parler le langage du développement ». Mais la liaison serait encore plus facile et l'efficacité plus grande si entre les ingénieurs et les animateurs venait s'intercaler un échelon intermédiaire de cadres moyens formés rapidement. Cette solution est envisagée au Niger où le B.D.P.A. (55) doit préparer dans des écoles saisonnières un « encadrement de base » qui fera la liaison entre l'encadrement technique supérieur et les animateurs. Pour sa part R. DUMONT a aussi fortement recommandé la création d'un tel encadrement en Inde en suggérant de former des paysans dans des écoles d'agriculture « où l'enseignement théorique

(54) Que l'on songe à ce propos à l'effort colossal que la Chine a fait pour former ses activistes : « d'un bout à l'autre de l'année sur tout le territoire de la Chine — écrit TIBOR MENDE — hommes et femmes habillés de bleu se rassemblent, écoutent, discutent, apprennent, et obéissent... Ce sont les petits canaux de transmission de la Volonté Suprême, qui parcourt les méandres de la pyramide administrative pour se répandre dans les centaines de milliers de villages qui forment la base ».

La Chine et son ombre. Le Seuil p. 156.

(55) Bureau de Développement de la Production Agricole.

se doublerait en permanence de travaux manuels » et où ils seraient formés « en fonction des caractéristiques agricoles spécifiques d'une région déterminée qui constituerait, continûment le cadre de toute leur carrière. » (56).

Ce dernier point nous semble en effet essentiel. C'est cette « décentralisation » de l'enseignement et son adaptation au terroir local qui, en France, a fait le succès des *Maisons Familiales d'Apprentissage Rural*. Il nous semble d'ailleurs que cette expérience constitue une formule extrêmement intéressante susceptible avec les modifications nécessaires, d'être adoptée par les pays en voie de développement.

Adaptation de l'administration, adaptation des services techniques, il nous reste à traiter d'une autre réforme essentielle pour donner à l'animation rurale sa pleine efficacité : l'élaboration d'un statut général de la coopération. C'est l'expérience qui a fait découvrir peu à peu à l'I.R.A.M. l'espèce d'interaction qui s'établissait entre l'animation rurale et la coopération. Le rapport Sénégal écrit à ce propos : « d'une part les unités d'animation rurale regroupant les animateurs formés dans un même secteur prépare les regroupements coopératifs, d'autre part les coopératives exercent sur les unités d'animation un rôle certain de centrage et de cohésion interne » et un peu plus loin il signale : « le désir qui pousse les unités d'animation rurale à se donner rapidement une personnalité coopérative reconnue officiellement » (57). Cela explique que l'I.R.A.M. ait été conduit à faire une place de plus en plus grande à la coopération et dans les deux rapports préliminaires à son action au Niger et à Madagascar à esquisser une « pédagogie coopérative ».

A la suite d'autres auteurs (58), le secrétaire de l'I.R.A.M. note la nécessaire progression en matière de coopération. Le rapport préliminaire sur l'animation rurale à Madagascar note à ce propos : « une bonne partie des échecs passés, dans le domaine coopératif, a été due à la trop grande rigidité juridique employée et au décalage entre l'organisme créé de l'extérieur et la préparation des soi-disants coopérateurs ». Et il conclut : « Une double prudence devrait marquer maintenant l'effort coopératif : d'une part se contenter d'asso-

(56) *Terres vivantes* p. 175. De son côté TIBOR MENDE étudiant l'exemple chinois, écrit : « A l'encontre de la plupart des pays sous-développés où l'on forme une poignée d'ingénieurs de grande classe, alors qu'il y faudrait une multitude de contre-maîtres, le système chinois forme un grand nombre de techniciens capables de mettre la main à la pâte et de manipuler l'outillage, au lieu d'ambitionner des emplois de bureau ». *La Chine et son ombre*, p. 236.

(57) *L'animation rurale au Sénégal*, IV.

(58) Voir M. DIA : *Contribution à l'étude du mouvement coopératif en Afrique Noire*. Notamment la troisième partie. « Les chances de la coopération en Afrique » et R. DUMONT op. cit. p. 320.

ciations très simples (59), d'autre part préparer progressivement les intéressés. » (p. 26-27). Vouloir mettre en place sans transition des coopératives de production c'est se condamner à l'échec et, il convient de commencer l'apprentissage coopératif par des formes plus simples de la coopération que sont les coopératives de crédit et de services. Pour ce qui est du crédit, l'I.R.A.M. pense que les unités d'animation rurale doivent constituer des unités pré-coopératives pouvant bénéficier du crédit agricole qui perdrait ainsi son caractère de financement individuel pour devenir l'investissement complémentaire de l'investissement-travail. « En effet — lit-on dans le rapport Niger — si l'on veut que les animateurs ruraux fassent en commun des travaux utiles au développement il faut qu'ils reçoivent rapidement les crédits nécessaires. En attendant qu'ils puissent fournir les garanties juridiques et financières nécessaires, il faudra envisager des modalités de prêts s'appuyant sur la caution morale de leur regroupement. » (60).

La deuxième recommandation importante de l'I.R.A.M. est de lier dès le début crédit et commercialisation pour éviter la catastrophique habitude de non-remboursement des prêts. Ces coopératives de commercialisation auraient en outre l'intérêt de récupérer les prêts en nature et d'éviter au paysan selon l'expression de DUMONT « le geste toujours désagréable d'avoir à porter de plein gré un beau billet au comptoir de la caisse de crédit. » (61). Notons encore qu'une telle réforme du crédit — accordé à ces pré-coopératives que peuvent devenir les unités d'animation rurale — donnera à ce dernier beaucoup plus d'efficacité puisque les travaux des animateurs seront contrôlés par un technicien, ce qui est rarement le cas pour les prêts individuels. Ce n'est qu'ensuite, lorsque les paysans se seront suffisamment formés qu'un système coopératif véritable verra le jour. Le statut de la coopération Sénégalais envisage clairement cette transition d'un système coopératif contrôlé au départ par l'Etat et devenant progressivement autonome. Son article 50 prévoit en effet que « lorsqu'une coopérative aura fait la preuve de son bon fonctionnement, disposera de fonds propres suffisants et de cadres issus de ses propres membres, elle pourra se voir remettre progressivement, par décision du ministre de tutelle, les pouvoirs de gestion et les prestations de services assurés pour son compte. » On le voit, une des conditions de cette « accession à l'indépendance » c'est l'existence de « cadres issus de

(59) Le Sénégal est entré dans cette voie en créant les « associations d'intérêt rural » où l'apport de part est fait en nature. Cf. Décret portant statut de la coopération rurale au Sénégal. *Sénégal Documents*, 15 juin 1960.

(60) *Les animateurs de villages dans les zones aménagées de la République du Niger*, p. 8. On voit que l'on s'oriente ici vers une formule semblable à celle des caisses Raiffeisen.

(61) *Rapport à l'ONI*, déjà cité, p. 16.

ses propres membres ». Ici encore l'action de l'I.R.A.M. peut être féconde en sélectionnant parmi les animateurs « les paysans capables de recevoir une formation plus poussée à la gestion coopérative » (62), et en assurant cette formation.

Si on ajoute à cette formation coopérative la formation communale dont il a été question plus haut, on voit que l'I.R.A.M. peut contribuer efficacement à l'établissement chez les paysans des pays en voie de développement de ce « quadrillage coopératif lié à un mouvement communal moderne » dans lequel Mamadou DIA voit la structure la plus efficace pour orienter son pays vers une économie progressive.

CONCLUSION

« ... la seule richesse authentique d'un pays sont les hommes qui sont dessus. On peut tout réussir avec eux, mais Dieu merci, rien contre eux. Rien en tous cas de solide ou de durable. »

G. TILLION.

L'Afrique bascule vers l'avenir, p. 108.

Peut-on, en conclusion, chercher à dégager ce qu'apportent d'original les méthodes de l'I.R.A.M. ? Son secrétaire général dit souvent que l'animation rurale peut être la chance des pays sous-développés qui abordent leur reconstruction nationale en dehors d'une contrainte idéologique importée. Parmi les responsables des pays qui viennent de retrouver leur dignité nationale nombreux sont en effet ceux qui veulent éviter de l'aliéner de nouveau fut-ce au profit d'une idéologie qui se présente comme la seule « pensée correcte ». Il n'en reste pas moins qu'une « idéologie du développement » semble de plus en plus indispensable pour « porter » les efforts considérables qui seront demandés aux populations. Pour que cette idéologie ne soit pas une idéologie importée, pour qu'elle plonge ses racines au sein même des civilisations traditionnelles il n'est d'autre voie que de développer au maximum les forces morales qui leur sont inhérentes et de s'appuyer sur les valeurs sociales, culturelles et religieuses qui, en elles, sont favorables au progrès. Ce sera là, évidemment, un effort difficile, nécessitant une recherche patiente et obstinée — et on a vu quel soin l'I.R.A.M. mettait à approcher et sauvegarder tout ce qui pouvait l'être dans le patrimoine des populations auprès desquelles il travaille — mais il n'est pas sûr qu'à la longue cet effort ne soit pas le plus efficace parce que le plus respectueux de l'homme (63).

(63) On comprendra aisément que cette recherche ne peut s'opérer que dans un dialogue avec les responsables autochtones. Aussi l'I.R.A.M. cherche-t-il à former le plus rapidement possible des chefs de secteur indigènes. Au Sénégal tous les chefs de secteur sont Sénégalais et l'I.R.A.M. ne garde qu'un rôle de coordination et de conseil.

(62) *Rapport Madagascar. Op. cit.*, p. 27.

Certes c'est là une hypothèse qu'il faudra encore longtemps pour vérifier. Mais comment ne pas faire ce pari s'il est vrai qu'il peut venir enrichir la civilisation de demain d'apports entièrement originaux et qui sait, peut-être irremplaçables ?

Proposons encore une dernière remarque. Rien ne serait plus faux que de voir dans l'animation rurale une panacée. Celle-ci ne vaut que si c'est l'ensemble de la nation qui est mobilisée pour le développement et si les moyens politiques de ce développement sont pris. Nous avons suffisamment insisté sur ce point au cours de l'exposé pour qu'il ne soit pas besoin de le détailler de nouveau. Mais même sur le plan de la méthode l'animation rurale se situe à un premier niveau d'éducation, et n'aura de chance de porter ses fruits que s'il prend place dans une pédagogie généralisée du développement englobant la nation toute entière. Au premier rang de cet effort il faudrait placer sans aucun doute une profonde réforme d'un enseignement souvent plaqué de l'extérieur et ne correspondant pas aux besoins du pays. Il ne servirait à rien par exemple de former des paysans adultes si pour les jeunes l'école continuait d'être selon la belle expression de A. DUFFAURE « l'animatrice de l'exode rural ». Mais c'est là un autre problème qui mérite à lui seul une longue étude*.

G. BELLONCLE.

Centre de Recherches Coopératives.

E.P.H.E. VI^e section

Paris

* Le texte de cette étude a été présenté comme Diplôme de 2^e Cycle à l'Institut d'Etudes du Développement Economique et social de l'Université de Paris. Sa matière est actuellement reprise et comparativement amplifiée pour la préparation d'un Doctorat de recherches, dans le cadre du Centre de Recherches Coopératives E. P. H. E., VI^e section.

POST FACE

Voilà une bonne synthèse de l'ensemble des problèmes doctrinaux et méthodologiques posés par le travail de l'IRAM. Trop brève sans doute pour aborder de manière critique les incidences d'une action qui met en œuvre tant de facteurs de développement qu'on est toujours menacé de négliger l'un ou l'autre. Mais l'intention de GUY BELLONCLE est de présenter les lignes essentielles d'une méthode dans ses principes et ses applications actuelles et, dans ce sens, elle atteint son but et constituera une introduction très utile.

Sur cette étude — qui conjugue heureusement des références aux expériences de l'IRAM et des recherches générales sur le Développement — il convient de faire deux remarques qui tempéreront l'impression optimiste qui se dégage de l'ensemble.

D'une part l'approche faite par GUY BELLONCLE des méthodes et des moyens de l'animation au Maroc et au Sénégal peut donner le sentiment que l'IRAM s'est engagé sur une voie solidement assurée de succès, et s'est donné des instruments de travail bien adaptés à ses objectifs. Nous avons, il est vrai, la conviction d'avoir abordé le développement planifié en son point le plus vital et les résultats obtenus au Sénégal nous incitent à penser que la méthode est bonne, même si des difficultés constantes nous obligent à beaucoup de vigilance. Mais nous savons aussi que la participation des masses exige tant de réformes techniques, économiques, éducatives et politiques, qu'elle ne sera vraiment possible dès maintenant que dans un petit nombre d'Etats. Sous peine donc de laisser sceptique ceux qui savent les incertitudes d'une telle entreprise, on gardera constamment à l'esprit l'importance des conditions de l'investissement-travail : planifications nationales et régionales, réformes foncières, reconversion des structures économiques et politiques, etc. Ces impératifs sont présents dans toute l'étude de GUY BELLONCLE, mais il faut leur donner une place prépondérante sans laquelle l'animation apparaîtrait comme la panacée qu'il dénonce à juste titre. C'est là une première remarque capitale : la participation des masses au développement n'est techniquement possible et économiquement

valable que si elle provoque ces réformes fondamentales sur lesquelles elle s'appuiera ensuite.

On en vient du même coup à la deuxième remarque, à savoir que l'animation n'est pas indifférente politiquement et qu'il faut se garder de la considérer comme une sorte de troisième voie. Ce qui vient d'être dit montre au contraire qu'elle se veut résolument socialisante par son action sur les structures et sur les comportements. Il importe donc de renforcer ce que dit GUY BELLONCLE sur les aspects idéologiques et, peut-être, de corriger les interprétations possibles de certaines remarques sur les données traditionnelles. Se méfier des idéologies importées et de la « table rase » des valeurs ancestrales, ne veut pas dire retour au folklorisme et développement apolitique. Les éducateurs que nous sommes savent qu'un mouvement durable de participation paysanne n'est pas pensable en dehors d'une forte pression idéologique portée par des structures politiques rigoureuses. Mais l'éducateur, qui est toujours doublé d'un sociologue, sait aussi que la seule idéologie qui emportera l'adhésion des collectivités de base, sera celle qui naîtra de leur dialogue avec le Pouvoir et qui libèrera les forces constructives des groupes humains au lieu de les paralyser dans une condamnation irrévocable.

En d'autres termes, il ne faut surtout pas interpréter l'action de l'IRAM comme une voie moyenne cherchant à allier un socialisme économique et un certain libéralisme idéologique. Nous pensons au contraire que la démocratie recherchée sera l'opposé d'une libération des forces actuelles sociologiques, culturelles ou religieuses. Elle en sera la critique par les intéressés eux-mêmes et par les divers échelons du développement à l'occasion des tâches nouvelles, et elle donnera naissance à une commune éthique qui devra alors s'imposer et être admise avec toute la contrainte possible. Il est évidemment très difficile de prévoir comment les choses se passeront puisqu'il n'existe guère d'expérience assez poussée dans cette voie. Dans les républiques socialistes c'est le Parti qui a imposé l'idéologie, encore que celle-ci ait souvent été le produit de luttes communes pour la libération nationale. Dans les nouveaux Etats du Tiers-Monde, où le peuple a souvent été laissé pour compte, il faut que le Parti, les syndicats et les organes de développement se repensent en fonction de la confrontation avec la base.

Ces deux remarques préciseront donc la portée du travail ici présenté par GUY BELLONCLE. Qu'il soit remercié de cette étude qui, avec les séjours faits parmi nous et l'effort déployé dans son enseignement au Collège Coopératif, le rend plus solidaire encore de tout l'enjeu d'une telle entreprise.

Y. GOUSSAULT